

Résumé d'évaluation

Réhabilitation du pont Faïdherbe de Saint-Louis

Pays : **Sénégal**

Secteur : **Transport routier**

Évaluateur : **AFID Consultance**
Date de l'évaluation : **mars 2015**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CSN 6010

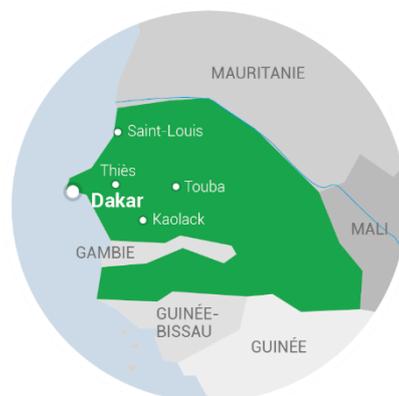
Montant : subvention de 12 M€

Taux de décaissement : 100 %

Signature de la convention de financement : janvier 2006

Date d'achèvement : juin 2013

Durée : 2 ans et 11 mois



Contexte

Le pont Faïdherbe, construit de 1894 à 1897 avec une structure métallique, s'étend sur une longueur de 506 mètres. Il est soumis aux agressions de l'environnement marin corrosif.

Avant le lancement du projet, il se trouvait dans un **état de dégradation inquiétant**. Tant pour des raisons économiques que de sécurité et de préservation du patrimoine, sa réhabilitation était devenue une **priorité pour le Sénégal**.

Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage était assurée par AGEROUTE, Sénégal.

L'assistance à la maîtrise d'ouvrage, par ISM/DIATEC.

La maîtrise d'œuvre, par SGI/SETEC.

Les modalités de suivi du projet : appui du service d'études techniques des routes et autoroutes du ministère français des Transports (SETRA).

Entreprises : groupement d'entreprises
EIFFEL/EIFFAGE/BETTHAULD

Objectifs

Assurer la pérennité des communications humaines, économiques et sociales entre l'île de Saint-Louis, la langue de Barbarie et le faubourg de Sor.

Objectifs spécifiques

- **Préserver le rôle économique, culturel et administratif** de la ville de Saint-Louis,
- **Renforcer la sécurité** du pont pour les véhicules et les piétons
- **Remettre en service** la travée tournante
- **Augmenter l'attrait touristique** de la ville

Réalisations attendues

- **Remplacement** de la totalité des travées métalliques à l'identique,
- **consolidation** de la totalité des piles,
- **dédoublage** des passages piétons,
- **réhabilitation et modernisation** du mécanisme de la travée tournante,
- **protection anticorrosion** de l'ensemble de l'ouvrage,
- **éclairage** du pont.

Appréciation de la performance

Pertinence

Tant pour des raisons économiques que socioculturelles, patrimoniales et de sécurité, **la réhabilitation du pont, très dégradé, était justifiée.**

Efficacité

L'efficacité du projet est appréciée en raison de :

- l'augmentation de la **fréquence touristique** de 6 % depuis 2013,
- le maintien de la fréquentation des **services publics**,
- l'augmentation du **flux journalier** de véhicules et de piétons,
- l'amélioration de la **sécurité** des trafics passagers et fret actuels,
- l'allongement de la **durée de vie** du pont à cinquante ans,
- et le rétablissement du **trafic fluviomaritime**.

Efficience

Les modifications techniques apportées au projet ont engendré un surcoût de 33 %, augmenté les délais de 26 à 35 mois et modifié la répartition du financement entre l'AFD et l'État. La subvention accordée par l'AFD a finalement représenté 35 % du montant global. L'intervention sur la base du nouveau diagnostic se justifie largement, de même que les surcoûts.

Le consultant apprécie positivement la prise en charge de ces modifications techniques et ses conséquences financières dans l'intérêt de garantir la stabilité et la fonctionnalité du projet.

Impact

Les impacts économiques positifs du projet :

- création d'une **main-d'œuvre locale** en phase de travaux,
- **dynamisme du secteur hôtelier** avec la présence des expatriés en phase de travaux,
- amélioration de la filière d'approvisionnement en produits halieutiques,
- augmentation du nombre de **touristes**,
- **navigabilité** fluviomaritime renforcée,
- plus-value tirée de la **commercialisation** de la ferraille,
- développement de la **mobilité urbaine**,
- renforcement de la **sécurité** du trafic sur le pont,
- et sauvegarde du **patrimoine touristique** de la ville.

Toutefois, la remise en état du site après les travaux **n'a pas permis au fleuve de retrouver son hydrodynamisme naturel**. En outre **l'éclairage excessif** du pont pose la question de sa charge financière.

Viabilité/durabilité

Les impacts positifs du projet sont durables **à la condition qu'un dispositif d'entretien et de maintenance soit étudié et mis en place**. Le consultant propose de maintenir l'unité actuelle d'entretien et de maintenance compte tenu de l'expérience et de l'expertise acquises durant la réalisation des travaux et la période de garantie. Ce dispositif devra être accompagné de mesures spécifiques :

- la **formation du personnel**,
- la **mise à disposition** de moyens logistiques et d'équipements,
- la mise en place d'un **système de télégestion** sur le pont,
- et l'achat d'un **véhicule de dépannage**.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

L'intervention de l'AFD a été positive à plusieurs niveaux :

- **l'appui technique** de SETRA à la validation des études,
- l'initiative d'intégrer un **assistant au maître d'ouvrage**,
- et le système de **suivi technique, administratif et financier** du projet.

Conclusions et enseignements

Le choix de réhabiliter le pont Faidherbe est pertinent.

L'intégration des modifications techniques sur le marché de base a été judicieuse pour garantir la **durabilité de l'ouvrage**.

Les travaux réalisés par le groupement d'entreprises et réceptionnés par la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage sont de qualité.

Pour assurer la durabilité de l'ouvrage, il sera nécessaire de **renforcer le dispositif de maintenance et d'entretien** par la formation de ses membres et en le dotant des équipements appropriés.